

CANADA SNOWBOARD PARK ET PIPE FIS 2026-2027 FEUILLE D'ADMISSIBILITÉ ET DE CRITÈRES DE SÉLECTION				
Blocs d'événements	Bloc A : Coupes du monde de novembre et décembre Bloc B : Coupes du monde de janvier Bloc C : Coupes du monde de février Bloc D : Coupe du monde d'avril			
Taille maximale de l'équipe (H F)	3 hommes 4 femmes	6 hommes 4 femmes	5 hommes 3 femmes	
Attribution des quotas De base et supplémentaires : Personnel : Élite : Attribution selon le classement (maximum) : (*Selon le classement de l'athlète et le nombre maximal de participants pour chaque épreuve)	Demi-Lune (HP) 1 H 1 F S.O. Elizabeth Hosking *2 H 2 F	Slopestyle (SS) 2 H 1 F S.O. Liam Brearley, Eli Bouchard, Laurie Blouin *2 H 2 F	Big Air (BA) 3 H 1 F S.O. S.O. *2 H 2 F	
Composition du comité de sélection	Directeur HP (Park et Pipe) Coordonnateur HP Entraîneurs de l'équipe nationale HP (SS et/ou HP)			
Dates et échéances importantes				
Dates des compétitions	Bloc A : Innsbruck, AUT – Coupe du monde BA – 26 au 28 nov. 2026 Beijing, CHN – Coupe du monde BA – 3 au 6 déc. 2026 Secret Garden, CHN – Coupe du monde HP – 9 au 12 déc. 2026 Breckenridge, CO, É.-U. – 10 au 13 déc. 2026 Copper, CO, É.-U. – 17 au 20 déc. 2026	Bloc B : Kreischberg, AUT – Coupe du monde BA – 7 au 9 janv. 2027 Laax, SUI – Coupe du monde HP et SS – 13 au 16 janv. 2027 Tignes, FRA – Coupe du monde BA – 20 au 22 janv. 2027	Bloc C : Calgary, AB, CAN – Coupe du monde HP – 16 au 18 févr. 2027 Aspen, CO, É.-U. – HP et SS – 25 au 28 févr. 2027 Silvaplana, SUI – Coupe du monde HP et SS – 26 au 29 mars 2027	Bloc D : Silvaplana, SUI – Coupe du monde HP et SS – 1er au 4 avr. 2027
Lien du formulaire de déclaration d'intérêt (DI)	https://www.canadasnowboard.ca/fr/team/resources/di-srq/			
Date limite de déclaration d'intérêt (DI) (demande de participation)	Bloc A : 19 octobre 2026	Bloc B : 30 novembre 2026	Bloc C : 11 janvier 2027	Bloc D : 22 février 2027
Période de sélection	26 octobre 2025 au 26 octobre 2026	7 décembre 2025 au 7 décembre 2026	18 janvier 2026 au 18 janvier 2027	1er mars 2026 au 1er mars 2027
Date limite d'admissibilité et de sélection	Bloc A : 26 octobre 2026	Bloc B : 7 décembre 2026	Bloc C : 18 janvier 2027	Bloc D : 1er mars 2027
Date limite d'appel	Les appels doivent être soumis conformément à la Politique d'appel de Canada Snowboard et reçus au plus tard à 17 h HNP, dans les sept (7) jours suivant la date à laquelle l'athlète est avisé de la décision.			
Lien vers la politique d'appel	https://www.canadasnowboard.ca/files/Canada_Snowboard_Appeals_Policy_FR.pdf			
Critères d'admissibilité				
Compétitions admissibles	Épreuves de la World Snowboard Points List (WSPL) pendant la période de sélection			
Admissibilité des athlètes – Exigences minimales FIS	Slopestyle : 120 points FIS ou 230 points WSPL en slopestyle Demi-Lune : 50 points FIS ou 130 points WSPL en demi-lune Big Air : 100 points FIS ou 230 points WSPL en Big Air ou en slopestyle			
Admissibilité des athlètes – Classement canadien minimal	Pour participer à : Une Coupe du monde internationale : être classé parmi les 20 meilleurs hommes canadiens ou les 10 meilleures femmes canadiennes au WSPL. Une Coupe du monde au Canada : être classé parmi les 30 meilleurs hommes canadiens ou les 15 meilleures femmes canadiennes au WSPL.			
Responsabilités de l'athlète et de l'entraîneur	Les athlètes qui ne font pas partie de l'équipe nationale doivent être encadrés par un entraîneur qui satisfait aux exigences d'admissibilité des entraîneurs énoncées dans le Protocole général de sélection (PGS) de Canada Snowboard. Cet entraîneur doit également accepter la responsabilité de l'athlète pour chaque événement auquel celui-ci souhaite participer avant que son inscription ne soit confirmée. Entraîneur(s) de l'équipe nationale – Portée des responsabilités : Les entraîneurs de l'équipe nationale sont responsables uniquement des athlètes officiellement nommés au sein de l'équipe nationale, conformément à l'orientation stratégique de Canada Snowboard visant l'obtention de performances de podium lors d'événements internationaux ciblés. Le soutien en entraînement ainsi que les ressources du programme sont réservés exclusivement à ces athlètes désignés.			
Exceptions relatives à l'admissibilité et à la sélection	Consulter le Protocole général de sélection (PGS) du programme de haute performance de Canada Snowboard concernant les limitations liées à la santé et les circonstances exceptionnelles. Voir le lien à l'annexe.			
Classement des critères et normes techniques				
Priorité 1 – Référence de l'athlète	Athlètes de l'équipe nationale : Slopestyle / Demi-Lune : Classés en fonction du classement WSPL de l'athlète dans la discipline respective (SS ou HP). Big Air : Classés en fonction des points WSPL de l'athlète en Slopestyle (SS) ou en Big Air (BA), selon le pointage le plus élevé.			
Priorité 2 – Référence de l'athlète	S'il reste des places disponibles, les athlètes ne faisant pas partie de l'équipe nationale et ayant soumis une déclaration d'intérêt (DI) seront considérés comme suit : Slopestyle / Demi-Lune : Les athlètes seront classés selon leur classement WSPL dans la discipline visée (SS ou HP). Big Air : Les athlètes seront classés selon leur pointage WSPL en Slopestyle (SS) ou en Big Air (BA), en fonction du pointage le plus élevé des deux disciplines. La participation d'un athlète ne faisant pas partie de l'équipe nationale à une compétition de Coupe du monde est conditionnelle au respect des normes techniques minimales applicables au moment de la sélection, telles qu'énoncées ci-dessous.			
Normes techniques minimales – Événements majeurs	Épreuves internationales de demi-lune Hommes Air droit : 10 pi 720 frontside et backside : 7 pi 900 (un sens) : 7 pi Doit démontrer des rotations frontside et backside Exécution constante avec grabs dans une même descente en halfpipe de 22 pi Femmes Air droit : 7 pi 540 frontside et backside : 5 pi 720 (un sens) : 5 pi Exécution constante avec grabs dans une même descente en halfpipe de 22 pi	Épreuves majeures au Canada Hommes Airs droits : 6 pi 720 FS et BS : 5 pi 540 FS et BS : 5 pi Exécution constante avec grabs dans une même descente (pipe de 18 pi) Femmes Airs droits : 3 pi 540 FS et BS : 2 pi Exécution constante avec grabs dans une même descente (pipe de 18 pi)	Épreuves majeures de Slopestyle Hommes 1080 FS et BS 900 FS et BS Doit être capable d'exécuter une figure de rail en switch Femmes 360 FS et BS 540 dans un sens Boardslide ou lipslide à 90° sur toute la longueur d'un module de rail Les figures doivent être réalisées sur des modules d'une longueur minimale de 50 pieds entre l'appel et le knuckle. Les figures doivent comporter un grab et être exécutées avec constance.	
Considérations particulières				
Considération particulière 1	À la discrétion du comité de sélection, le classement des athlètes de l'équipe nationale au sein de la Priorité 1 peut être ajusté afin de produire un classement final différent de celui découlant uniquement des points WSPL, en fonction des indicateurs clés de performance suivants : 1. Un engagement important (80 % ou plus) envers les occasions d'entraînement (sur neige et hors neige), tel qu'établi dans le Plan annuel d'entraînement individuel de l'athlète. 2. La performance lors des séances sur neige précédant une compétition (notamment les résultats de compétitions simulées, les habiletés de compétition exécutées par les athlètes ainsi que la qualité et la quantité de celles-ci). Toutes les décisions du comité de sélection seront dûment documentées et communiquées aux parties concernées. Les décisions seront prises en fonction d'indicateurs clés de performance suivis au moyen des outils d'analyse des écarts de performance des athlètes et des registres d'entraînement de Canada Snowboard pour chaque athlète de l'équipe nationale.			
Protocole général de sélection	La présente feuille d'admissibilité et de critères de sélection doit être lue conjointement avec le PGS, qui établit des critères et des procédures de sélection additionnels.			
Historique des révisions				
Approuvé par et date	Tyler Ashbee – Directeur de la haute performance, disciplines Park et Pipe			
Date d'entrée en vigueur	27 sept. 2026			
Annexe(s) à cette politique	Protocole général de sélection HP (PGS)	https://www.canadasnowboard.ca/files/CS_General_Selection_Policy_FR_100325.pdf		